

SOMMET CLIMATE CHANCE EUROPE

07-08 mars 2022

#SCCE2022



Quelle place pour les collectivités territoriales et la coopération décentralisée dans l'action climat de l'UE ?

Description :

Les questions climatiques et environnementales sont aujourd'hui un axe majeur de l'action des collectivités territoriales. Au niveau local, elles sont en première ligne dans la lutte contre le changement climatique et mettent en place des politiques innovantes capables d'apporter des réponses à la hauteur des défis posés. Dans leurs actions internationales, les coopérations qu'elles mènent ou les coalitions qu'elles constituent apportent également des solutions pertinentes aux enjeux climatiques.

Cependant, le rôle joué par les collectivités territoriales n'est pas toujours compris et leurs voix pas toujours entendues. A cet égard, l'absence de la coopération décentralisée du nouveau cadre financier européen en matière d'aide au développement est un exemple saisissant.

Cet atelier sera donc l'occasion pour les élus impliqués dans la lutte contre l'urgence climatique, au niveau local et au niveau international, d'échanger sur les actions qu'ils mènent, y compris avec leurs partenaires européens et extra-européens ; d'évoquer la question du soutien et des financements de l'Etat et de l'UE ; de faire un état des lieux de ces appuis, avec des représentants des réseaux européens d'élus.

A l'issue de l'atelier, des propositions seront formulées à destination des décideurs institutionnels, à commencer par la Commission européenne et les États membres.

Président : Léonore Moncond'huy, Maire de Poitiers, vice-présidente de Cités Unies France, présidente de la mission transversale Climat Cités Unies France

Modérateur : Nom, Prénom, titre, structure

Interventions :

- **Alassane Guissé**, 25e Adjoint au Maire de Nantes Métropole en charge de la coopération décentralisée
- **Anthony Berthelot**, maire d'Indre et conseiller métropolitain délégué à la coopération décentralisée et à la solidarité internationale, à la sécurité routière et aux transports scolaires
- **Hélène Hampartzoumian**, chef de projet Climat, Agriculture, Coopération Europe auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
- **Eva Baños de Guisasola**, Conseillère – Agendas mondiaux, Objectifs de développement durable (ODD) et Climat
- **Dan Lert**, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie

Résumé des débats :

SOMMET CLIMATE CHANCE EUROPE

07-08 mars 2022

#SCCE2022



PROPOSITIONS THÉMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DU PACTE VERT POUR L'EUROPE

N°	Thème	Politique européenne	Proposition
1	Intégration des gouvernements locaux dans les CDN		Le cadre réglementaire et les financements européens doivent être adaptés afin de permettre un engagement effectif des gouvernements locaux en faveur de l'action climatique, en vue d'une prise en compte de leurs résultats dans les contributions déterminées au niveau national.
2	Financements		Favoriser la mise en place d'un cadre réglementaire plus adapté au développement et à la mobilisation effective des instruments financiers dédiés aux gouvernements locaux et autres acteurs non-étatiques, notamment dans le cadre de leur action internationale.
3	Justice climatique		Les cadres réglementaires et les financements de l'Union européenne doivent être adaptés afin de permettre aux collectivités et gouvernements locaux de renforcer leurs actions en faveur de la justice climatique, y compris dans le cadre de leurs actions à l'international.
4	Gouvernance internationale		Une meilleure prise en compte des collectivités territoriales et des gouvernements locaux, et de leur expérience de l'action internationale, est essentielle dans la gouvernance de l'action climatique européenne (négociations internationales, appels à projets de l'UE...) afin d'atteindre les objectifs du pacte vert européen.